

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

le Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P2. Maïs
P5. Betteraves

A RETENIR

Maïs

- Stade 7 à 13 feuilles.
- Les températures actuelles sont favorables à la croissance des maïs sur les situations avec une bonne qualité d'implantation et de bonnes réserves hydriques. Les derniers semis (derrière ray-grass) non arrosés par des orages sont à la peine.
- Pas de risque pucerons à ce jour.
- Pyrale : pose de trichogrammes cette semaine et la semaine prochaine sur les secteurs tardifs.
- Le vol de pyrale débute partout. Le pic de vol n'est pas encore atteint.

Liens cliquables pour aller directement sur la partie souhaitée

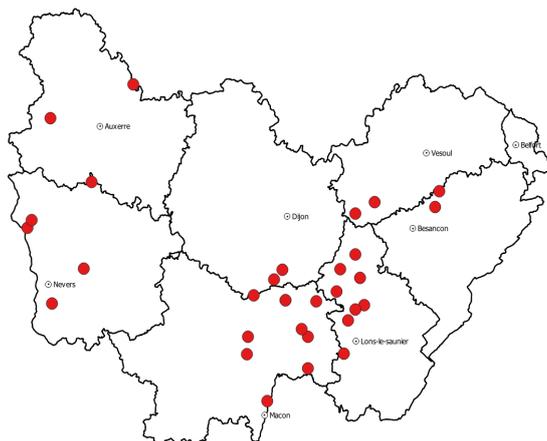


Retrouvez toutes les fiches Biodiversité & Santé des agro-systèmes sur : <https://ecophyto-bfc.fr/documentation/fiches-biodiversite/>



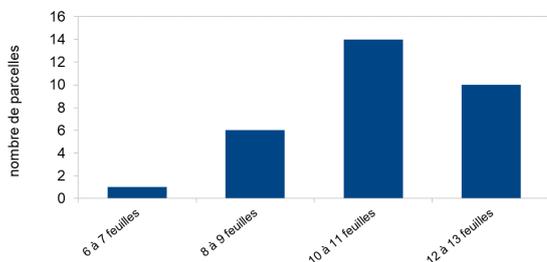
MAÏS RESEAU 2022-2023

Au 20 juin, le réseau d'observation est constitué de 31 parcelles : 9 en Saône-et-Loire, 8 dans le Jura, 2 en Haute-Saône, 5 dans la Nièvre, 2 dans l'Yonne, 3 en Côte d'or et 2 dans le Doubs.



Localisation des parcelles observées le 19 et 20 juin 2023

Stades du maïs le 20 juin 2023



Les implantations de la première quinzaine d'avril atteignent le stade 12 à 13 feuilles.

Ravageurs

Pucerons :

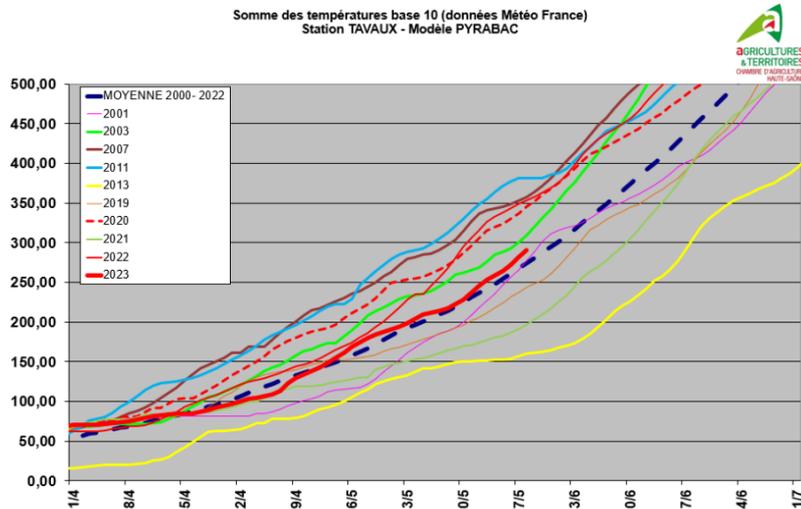
Les pucerons sont présents dans 42 % des parcelles (exclusivement des *Sitobion avenae*), mais à des niveaux faibles : moins de 50 pucerons/plantes au maximum mais le plus souvent moins de 10 pucerons/plantes : très loin du seuil de nuisibilité estimé à 500 pucerons/plante (*Sitobion avenae*) jusqu'au stade 10 feuilles. Les auxiliaires restent très présents et actifs.

Aucun risque à ce jour.



Pyrale : début de vol timide :

Le cycle des pyrales est conditionné principalement par les sommes de températures (base 10 °C). L'année 2023 se situe actuellement au-dessus de la moyenne des 20 dernières années grâce aux températures élevées que nous connaissons depuis début juin.



Piège pyrales – photos CA71

Sur les 29 pièges à phéromones mis en place et relevés dans la région, les piégeages se généralisent partout avec 59 % des sites qui capturent des adultes de pyrales.

Le nombre d'individus piégés se limite à 1 à 2 papillons par piège sauf à St Usuge (30 captures), Ruffey-les-Beaune (11 captures), Asnans-beauvoisin (5 captures) et St Quentin-sur-Nohain (7 captures sur le seul piège lumineux).

Le début de vol des papillons plurivoltins est engagé partout dans la région.

Commune	Département	Nombre de pyrales adultes piégées			
		30 mai 2023	6 juin 2023	13 juin 2023	20 juin 2023
Corpeau	Côte d'or	-	0	0	1
Ruffey les Beaune	Côte d'or	-	0	0	11
Argilly	Côte d'or	-	0	0	1
Ollans	Doubs	-	-	-	0
Pouligney-Lusans	Doubs	-	-	-	0
Gevry	Jura	-	0	0	0
Asnans-Beauvoisin	Jura	-	0	0	5
Vincelles	Jura	-	0	0	2
Sellières	Jura	-	0	0	1
Vincent	Jura	-	0	0	2
Belmont	Jura	-	-	0	1
Brainans	Jura	-	-	0	1
Rochefort sur Nenon	Jura	-	0	0	0
St Quentin sur Nohain	Nièvre	-	-	0	7
Surgy	Nièvre	-	-	0	2
Bona	Nièvre	-	-	-	0
Pouilly sur loire	Nièvre	-	-	0	2
Choye	Haute-Saône	-	0	0	2
Chevigney	Haute-Saône	-	0	0	0
Champignelles	Yonne	0	-	0	-
Soumaintrain	Yonne	-	-	1	0
Perreux	Yonne	-	-	-	3
St Martin-belle-roche	Saône-et-Loire	0	0	0	0
Baudrières	Saône-et-Loire	-	-	0	-
Buxy	Saône-et-Loire	0	0	0	0
Simard	Saône-et-Loire	-	0	0	0
Pierre de Bresse	Saône-et-Loire	0	-	0	0
Simard	Saône-et-Loire	-	4	-	-
Thurey	Saône-et-Loire	-	0	0	0
Santilly	Saône-et-Loire	-	-	-	2
Verdun sur le Doubs	Saône-et-Loire	0	0	0	2
Montpont	Saône-et-Loire	1	1	2	2
St Usuge	Saône-et-Loire	11	0	-	30

Historiquement les pyrales observées en Bourgogne-Franche-Comté sont de race monovoltine (une seule génération par an). Ce vol de pyrales débute à partir de 500°C jours depuis le 1^{er} janvier dans le sud de la Bourgogne (modèle INRA base 10°C). Ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Et le pic de vol est atteint quand 700°C base 10 sont atteints correspondant au pic de pontes.

Avec le réchauffement climatique, la race plurivoltine remonte petit à petit au nord et s'observe jusqu'en Haute-Saône. Le dépôt de ponte des pyrales plurivoltines débute à 330 °C alors que celui de la race monovoltine débute à 500 °C base 10.

Les femelles sont aptes à pondre 2 à 3 jours après leur sortie. La ponte est favorisée par une hygrométrie élevée et un temps calme.

Les premières pontes et traces de larves du vol plurivoltins (trous et sciure) sont observées à des niveaux faibles en Haute-Saône, Saône-et-Loire et dans la Nièvre.



Dégâts de pyrales : trous et traces de sciure – photos CA71



Ponte de pyrale – photos CA89

Les stratégies de protections visent soit les œufs (avec les trichogrammes), soit les larves au stade baladeur (avec les autres moyens de lutte).

Les poses des trichogrammes :

Les derniers lâchers de trichogrammes seront réalisés cette semaine et la semaine prochaine pour les secteurs les plus tardifs de la région.

Stratégie de protection contre les larves : priorité aux solutions de biocontrôle :

Le risque semble plutôt faible cette année. Le vol a eu du mal à démarrer et il n'y avait quasiment pas de larves de pyrales dans les maïs à l'automne 2022. La lutte doit se limiter aux parcelles à risques. (Attaques les années précédentes et observations dans la semaine de pieds avec présence de trous ou sciure sur les feuilles sur plus de 10 % des pieds)

Pour les parcelles qui ne sont pas protégées par les trichogrammes, les autres moyens de lutte ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles qui se baladent sur le feuillage avant de pénétrer dans la plante.

Le maximum de larves à ce stade coïncide généralement avec le pic de vol des adultes observés. Ce pic ne devrait pas être atteint avant la fin de la semaine prochaine.

Avec les fortes températures observées, il n'y a pas de grandes différences de précocité entre les différents secteurs de production du maïs grain de la région.

Risque actuellement faible. Attendre les informations du prochain bulletin.

Attention les applications de pyréthrinoïdes liquides détruisent les auxiliaires présents et risquent de favoriser par la suite le développement des pucerons. Privilégier des familles chimiques moins à risque.

Chrysomèles : les pièges vont être mis en place la semaine prochaine.



BETTERAVES RESEAU 2022-2023

Consultez les BSV Betteraves sur le lien suivant : <https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/publications/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-betteraves/>

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.